

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 23 MAI 2019

Délibération
n° 2019.05.143

**Adaptation de la
gamme tarifaire des
services de mobilité
de GrandAngoulême**

LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **17 mai 2019**

Secrétaire de séance : Gérard DEZIER

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Françoise DELAGE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Jean-Philippe POUSSET, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Anne-Sophie BIDOIRE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Jeanne FILLOUX à Michaël LAVILLE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à José BOUTTEMY, Joël GUITTON à Patrick BOURGOIN, André LANDREAU à Catherine DEBOEVERE, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Eric SAVIN à Michel BUISSON

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Gilbert CAMPO, Karen DUBOIS, Michel GERMANEAU, Elisabeth LASBUGUES, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2019

**DELIBERATION
N° 2019.05.143**

MOBILITES

Rapporteur : **Madame DE MAILLARD**

**ADAPTATION DE LA GAMME TARIFAIRE DES SERVICES DE MOBILITE DE
GRANDANGOULEME**

Par délibérations du 15 mars 2018 et du 4 avril 2019, GrandAngoulême a décidé de faire évoluer la gamme tarifaire de ses services de mobilité en lien avec la mise en service de la nouvelle billettique et pour se mettre en conformité réglementaire sur la gamme sociale.

En complément des évolutions votées en avril 2019 et pour une mise en service en juin 2019, il est proposé une modification de la gamme tarifaire des services de mobilité pour :

- décliner les tarifs Solidarité I et Solidarité II par classe d'âge, en prenant en compte le tarif de référence mensuel de chaque classe d'âge. Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :
 - pour les moins de 18 ans : Mois "Solidarité niveau I" à 8 € TTC /mois et Mois "Solidarité niveau II" à 4 € TTC /mois
 - pour les 18/25 ans : Mois "Solidarité niveau I" à 10,90 € TTC /mois et Mois "Solidarité niveau II" à 5,50 € TTC /mois
- différer la suppression du titre été 18/25 ans à septembre 2019 afin de s'inscrire dans un calendrier plus adapté à la suppression de ce titre et selon la même temporalité que la suppression du titre été + 26 ans.

Vu l'avis favorable de la commission finances et responsabilités sociétales du 15 mai 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification de la gamme tarifaire des services de mobilité selon les principes présentés dans la présente délibération.

D'APPROUVER la gamme tarifaire en annexe qui sera applicable (pré-ventes) au 1^{er} juin 2019 pour une utilisation effective à la mise en service de la nouvelle billettique au 1^{er} juillet 2019.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

28 mai 2019

Affiché le :

29 mai 2019

**Gamme Tarifaire applicable (pré-ventes) au 1^{er} juin 2019 pour une utilisation effective à la mise en service de la nouvelle billettique
au 1^{er} juillet 2019 / Lignes regulieres de transport publics**

Les enfant de - de 4 ans voyagent gratuitement dans la limite de 3 enfants de - 4 ans accompagnés d'un adulte.

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
	Titres occasionnels						
titres references	1 Voyage	Qr Code, BSC, CSC	tarif de référence	1,27	10%	0,13	1,40
	3 Voyages	BSC, CSC	-15% de 3 titre 1 Voyage	3,27	10%	0,33	3,60
	10 Voyages	BSC, CSC	-30% de 10 titre 1 Voyage	8,91	10%	0,89	9,80
	titre solidarité 10 Voyages - 50%	BSC, CSC	-50% de 1 carnet 10 Voyage	Sur justification CCAS (nombre de carnet limité par mois) 1/ sans critère d'âge 2/ sans condition de résidence 3/ Sur condition de ressources (seuil CMU-C)			
	titre depannage	Qr Code Cartonné à bord	30% de 1 titre 1 Voyage	1,64	10%	0,16	1,80
	30 Voyages	CSC	-20% de 10 titre 3 Voyage	26,18	10%	2,62	28,80
pass	pass 24heures	BSC, CSC	-15% de 3 titre 1 Voyage	3,27	10%	0,33	3,60
	Pass 48 heures	BSC, CSC	-15% de 2 pass 24h	5,55	10%	0,55	6,10
	Pass 7 jours glissant	BSC, CSC	-30% de 7 pass 24h	16,36	10%	1,64	18,00
groupe	1V Groupe 2 à 5 Voyageurs	BSC	-50% de 5 titre 1 Voyage	3,18	10%	0,32	3,50
	1V Groupe 6 à 10 Voyageurs	BSC	-65% de 10 titre 1 Voyage	4,45	10%	0,45	4,90
correspondance	Titre 1V correspondance Réseau Regional	1 Qr Code 1V Cartonné à bord Cars Régionaux	-50% de 1 titre 1 Voyage	0,64	10%	0,06	0,70
	Titre 1V correspondance Réseau Grand Angoulême	1 Qr Code Cartonné à bord Réseau Vert			10%	0,00	0,00
evenementiel	Titre Journée "Evenement Exceptionnel"	QR code journée Cartonné evenementiel			10%	0,00	0,00
	Titre 1V FIBD	QR code 1V Cartonné evenementiel		0,45	10%	0,05	0,50

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
	Abonnement "- 18 ans"							
titres références	- Mois	csc	tarif de référence	- de 18 ans / valable tous les jours y compris en juillet/aout /	14,64	10%	1,46	16,10
	- Année scolaire 10 mois Sauf Juillet/Aout) / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année scolaire 10 mois	- de 18 ans / valable tous les jours (Sauf Juillet/Aout) / prelevement automatique (avec engagement)	144,82	10%	14,48	159,30
	- Année scolaire 10 mois (sauf juillet/aout) / payable en 1 fois	csc	-10% de 10 abt mois "-18ans"	- de 18 ans / valable tous les jours (sauf juillet/aout) / payable en une seule fois	131,73	10%	13,17	144,90
	- Année 12 mois / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année 12 mois "-18 ans"	- de 18 ans / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	154,82	10%	15,48	170,30
	- Année 12 mois / payable en 1 fois	csc	+10€ sur 1 abt année scolaire 10 mois	- de 18 ans / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	140,82	10%	14,08	154,90

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
	Abonnement "- 18 ans"							
famille nombreuse	- Mois "Famille nombreuse"	csc	-30% de 1 abt mois "- 18ans"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer.	10,18	10%	1,02	11,20
	- Année scolaire 10 mois "Famille nombreuse" / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année scolaire 10 mois "Famille nombreuse"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / sauf juillet et aout) / prelevement automatique (avec engagement)	101,36	10%	10,14	111,50
	- Année scolaire 10 mois "Famille nombreuse" / payable en 1 fois	csc	-30% de 1 abt année "-18ans"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / sauf juillet et aout)/ payable en une seule fois	92,18	10%	9,22	101,40
	- Année 12 mois "Famille nombreuse" / avec PA	csc	+ 10% de 1 abt année "- 18 ans" 12 mois "Famille nombreuse"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	111,36	10%	11,14	122,50
	- Année 12 mois "Famille nombreuse" / payable en 1 fois	csc	+10€ sur 1 abt année 10 mois "Famille nombreuse"	- de 18 ans / 3 enfants mineurs dans le foyer / 12 mois glissants / payable en une seule fois	101,27	10%	10,13	111,40
classes spe.	- Année "Classes specialisées" (sauf juillet/aout)	csc		eleves de CLIS, EREA,SEGPA / jours scolaires			0,00	-
Solidarité	- Mois "Solidarité" niveau 1	csc	-50% de 1 abt mois -18ans	-18 ans Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ personnes dont les ressources sont situées entre plafonds RSA et CMU, pers. handicapées aux ressources inf. ou egale au plafond AAH 2/Sans condition de résidence 2/participation des communes de 5%	7,27	10%	0,73	8,00
	- Mois "Solidarité" niveau 2	csc	-75% de 1 abt mois -18ans	-18 ans / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ pers. dont les ressources sont inférieures au RSA 2/ Sur condition de résidence dans une commune du GrandAngoulême 2/participation des communes	3,64	10%	0,36	4,00

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes régulières de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
	Abonnement "- 18 ans"							
correspondance	— Mois correspondance Réseau GrandAngoulême*	csc		- de 18 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel valable sur la ligne réseau vert				-
	— Année correspondance Réseau GrandAngoulême*	csc		- de 18 ans / voyageur regulier / 12 mois glissants /sur présentation d'un abonnement annuel valable sur la ligne réseau vert titre supprimé en septembre 2019				-
	- mois correspondance Réseau Regional*	csc	-50% de 1 abt mensuel -18 ans	- de 18 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel non scolaire valable sur les lignes regionales	7,27	10%	0,73	8,00
	- Année scolaire 10 mois / élèves en correspondance	csc		eleves - de 18 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement scolaire valable sur les lignes regionales (carte scolaire delivrée par la Region) ou d'un abonnement scolaire L10/Réseau Vert / limité à certaines zones de points d'arrêt / valable en periode scolaire / non valable en juillet et en aout / titre mis en place en septembre	0,00			0,00
	- année 12 mois / non scolaires correspondance Réseau Regional*	csc	-50% de 1 abt annuel -18 ans 12 mois	- de 18 ans / voyageur regulier / 12 mois glissants sur présentation d'un abonnement annuel non scolaire valable sur les lignes regionales	70,36	10%	7,04	77,40

**Accessibles à toute personne domiciliée sur GA et hors GA*

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux de TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement 18/25 ans							
titres references	- Mois	tarif de référence	de 18 à 25 ans revolus / toutes heures	19,82	10%	1,98	21,80
	Eté 2 mois (juillet et aout)	-30% de 2 abt mois 18/25 ans	de 18 ans à 25 révolus / toutes heures / juillet et aout Supprimé en septembre 2019	27,82	0,10	2,78	30,60
	- Année scolaire 10 mois Sauf Juillet/Aout) / avec PA	csc + 10% de 1 abt année scolaire 10 mois "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours (Sauf Juillet/Aout) / prelevement automatique (avec engagement)	197,00	0,10	19,70	216,70
	- Année scolaire 10 mois (sauf juillet/aout) / payable en 1 fois	CSC -10% de 10 abt mois "18/25"	de 18 ans à 25 ans revolus / toutes heures de septembre à juin	179,09	10%	17,91	197,00
	- Année 12 mois / avec PA	csc + 10% de 1 abt année 12 mois "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	220,64	10%	22,06	242,70
	- Année 12 mois / payable en 1 fois	csc -16% de 12 abt mois "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	200,55	10%	20,05	220,60
PDE	- Mois" PDE"	csc -15% de 1 abt mois 18/25	18/25 ans / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême	16,91	10%	1,69	18,60
	- Année 12 mois PDE / avec PA	csc + 10% de 1 abt année 12 mois PDE "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême / prelevement automatique (avec engagement)	187,55	10%	18,75	206,30
	- Année 12 mois PDE / payable en 1 fois	csc -16% de 12 abt mois PDE "18/25"	de 18 à 25 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême / payable en une seule fois	170,45	10%	17,05	187,50

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
		Abonnement 18/25 ans						
solidarité	- Mois "Solidarité" niveau 1	csc	-50% de 1 abt mois 18/25 ans	de 18 ans à 25 ans revolus / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ personnes dont les ressources sont situées entre plafonds RSA et CMU, pers. handicapées aux ressources inf. ou egale au plafond AAH 2/Sans condition de résidence	9,91	10%	0,99	10,90
	- Mois "Solidarité" niveau 2	csc	-75% de 1 abt mois 18/25 ans	de 18 ans à 25 ans revolus / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ pers. dont les ressources sont inférieures au RSA 2/ Sur condition de résidence dans une commune du GrandAngoulême	5,00	10%	0,50	5,50
correspondance	— Mois correspondance — — Réseau — GrandAngoulême*	csc		de 18 ans à 25 ans revolus / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel valable sur la ligne réseau vert				-
	— Année correspondance — Réseau GrandAngoulême *	csc		de 18 à 25 ans revolus / voyageur regulier / 12 mois glissants /sur présentation d'un abonnement annuel valable sur la ligne réseau vert titre supprimé en septembre 2019				-
	- Mois correspondance Réseau Regional*	csc	-50% de 1 abt mois "18/25"	de 18 ans à 25 ans revolus / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel non scolaire valable sur les lignes regionales	9,91	10%	0,99	10,90
	- Année scolaire 10 mois / élèves en correspondance	csc		eleves de 18 à 25 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement scolaire valable sur les lignes regionales (carte scolaire delivrée par la Region) ou d'un abonnement scolaire L10/Réseau Vert / limité à certaines zones de points d'arrêt / valable en periode scolaire / non valable en juillet et en aout titre mis en place en septembre	0,00			0,00
	- année 12 mois / non scolaires correspondance Réseau Regional*	csc	-50% d' 1 abt année 12 mois "18/25 ans"	de 18 à 25 ans revolus / 12 mois glissants /voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement annuel non scolaire valable sur les lignes regionales	100,27	10%	10,03	110,30

*Accessibles à toute personne domiciliée sur GA et hors GA

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

	Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Abonnement "26 ans et +"							
titres de reference	- Mois	tarif de référence	+ 26 ans / Tous publics / toutes heures	32,45	10%	3,25	35,70
	- Ete 2 mois (juillet et Août)	csc -30% de 2 abt mois "26+"	+ 26 ans / Tous publics / toutes heures / juillet et aout titre supprimé en septembre 2019	45,36	0,10	4,54	49,90
	- Année 12 mois / avec PA	csc +10% de 1 abt année 12 mois	+ 26 ans / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	359,91	0,10	35,99	395,90
	- Année 12 mois / payable en 1 fois	csc -16% de 12 abts mois " 26 ans et +"	+ 26 ans revolus / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	327,18	10%	32,72	359,90
PDE	- Mois "PDE"	csc -15% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême	27,55	10%	2,75	30,30
	- Année 12 mois "PDE" / avec PA	csc +10% de 1 abt année 12 mois "PDE"	+ 26 ans / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	305,91	0,10	30,59	336,50
	- Année 12 mois "PDE" / payable en 1 fois	csc -15% de 1 abt année "26+"	+ 26 ans / Salariés dont l'entreprise a signé une convention PDE avec GrandAngoulême / valable tous les jours de l'année / 12 mois glissants / payable en une seule fois	278,09	10%	27,81	305,90

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	
	Abonnement "26 ans et +"								
solidarité	1	- Mois "Solidarité" - niveau	CSC	-50% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / Sur justificatif CCAS // toutes heures / par mois 1/ personnes dont les ressources sont situées entre plafonds RSA et CMU, pers. handicapées aux ressources inf. ou egale au plafond AAH 2/ Sans condition de résidence 2/ participation des communes de 5%	16,18	10%	1,62	17,80
	2	- Mois "Solidarité" - niveau	CSC	-75% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / Sur justificatif CCAS / toutes heures / par mois 1/ pers. dont les ressources sont inférieures au RSA 2/ Sur condition de résidence dans une commune de GrandAngoulême 2/ participation des communes	8,09	10%	0,81	8,90
ZEN		- Mois "Zen"	CSC	-45% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans / tous publics / heures creuses	17,82	10%	1,78	19,60
		- Année 12 mois "ZEN" / avec PA	CSC	+10% de 1 abt année 12 mois "zen"	+ 26 ans / +26 ans / tous publics / heures creuses/ 12 mois glissants / prelevement automatique (avec engagement)	197,91	0,10	19,79	217,70
		- Année 12 mois "ZEN" / payable en 1 fois	CSC	-16% de 12 abt mois zen "26 ans et +"	+ 26 ans / +26 ans / tous publics / heures creuses / 12 mois glissants / payable en une seule fois	179,91	10%	17,99	197,90
correspondance		— Mois correspondance Réseau GrandAngoulême*	CSC		+ 26 ans / voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel valable sur la ligne reseau vert titre supprimé en septembre 2019				-
		— Année correspondance Réseau GrandAngoulême*	csc		de 18 à 25 ans revolus / voyageur regulier /12 mois glissants / sur présentation d'un abonnement annuel valable sur la ligne reseau vert titre supprimé en septembre 2019				-
		- Mois Correspondance reseau Regional*	CSC	-50% de 1 abt mois "26+"	+ 26 ans // voyageur regulier / sur présentation d'un abonnement mensuel non scolaire valable sur les lignes regionales	16,18	10%	1,62	17,80
		- année 12 mois / non scolaires correspondance Réseau Regional*	csc	-50% de 1 abt annuel "26+"	+26 ans / voyageur regulier / 12 mois glissants / sur présentation d'un abonnement annuel non scolaire valable sur les lignes regionales	163,55	10%	16,35	179,90

*Accessibles à toute personne domiciliée sur GA et hors GA

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

		Support	Description	Conditions d'accès	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
		Abonnement "60 ans et +"						
solidarité	- Année (12 mois)	CSC	-50% de 12 abt mois "26+"	Sous conditions d'accès / toutes heures 1/ pers. de 65 ans min. 2/ sous conditions de ressources 3/ participation des communes de 20% min.	194,73	10%	19,47	214,20
	- Année "Zen" (12 mois)	CSC	-75% de 12 abt mois "26+"	Sous conditions d'accès / heures creuses 1/ pers. de 65 ans min. 2/ sous conditions de ressources 3/ participation des communes de 20% min.	97,36	10%	9,74	107,10

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique / Lignes regulieres de transport publics

		Description	Montant	Taux	Montant	Montant
Supports de titre / réductions tarifaires						
support	support CSC		7,27	10%	0,73	8,00
	support BSC		0,09	10%	0,01	0,10
	support CSC SAV en cas de dysfonctionnement					-
	support BSC SAV en cas de dysfonctionnement					-
	support CSC pour carte de correspondance	dans la limite de 1000 cartes / an				-
	support CSC pour operation "parainage"	dans la limite de 100 cartes / an				-
	support CSC pour operation "malin le bus"	dans la limite de 300 cartes / an				-
	support BSC pour opération « nouveaux arrivants »	dans la limite de 1000 support BSC / an				-
Tarifs sur opérations commerciales	pass 7 jours SAV	délivré dans certains cas lors de l'établissement d'une carte ou carte défaillante				-
	Titre 1V pour opération « nouveaux arrivants »	dans la limite de 1000 titre 1V / an				-
	Titre 1V pour opération commerciales	dans la limite de 60 jours /an notamment journées shopping	0,91	10%	0,09	1,00

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique /service de location de velos

mobili'cycle / Tarifs de location des vélo

	Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Montant TTC
Tarifs pleins Vélos urbains classiques				
1 mois	8,33 €	20%	1,67 €	10,00 €
3 mois	20,83 €	20%	4,17 €	25,00 €
6 mois	37,50 €	20%	7,50 €	45,00 €
Tarifs pleins Vélos à assistance électrique				
1 mois	25,00 €	20%	5,00 €	30,00 €
3 mois	66,67 €	20%	13,33 €	80,00 €
6 mois	125,00 €	20%	25,00 €	150,00 €
Tarifs pleins Vélos Nano Elec Pliable				
1 mois	25,00 €	20%	5,00 €	30,00 €
3 mois	66,67 €	20%	13,33 €	80,00 €
6 mois	125,00 €	20%	25,00 €	150,00 €
Tarifs réduits* Vélos urbains classiques				
1 mois	7,08 €	20%	1,42 €	8,50 €
3 mois	17,50 €	20%	3,50 €	21,00 €
6 mois	31,67 €	20%	6,33 €	38,00 €
Tarifs réduits* Vélos à assistance électrique				
1 mois	21,25 €	20%	4,25 €	25,50 €
3 mois	56,67 €	20%	11,33 €	68,00 €
6 mois	106,67 €	20%	21,33 €	128,00 €
Tarifs réduits* Vélos Nano Elec Pliable				
1 mois	21,25 €	20%	4,25 €	25,50 €
3 mois	56,67 €	20%	11,33 €	68,00 €
6 mois	106,67 €	20%	21,33 €	128,00 €

* tarif réduit (non cumulable) pour les détenteurs d'une mobili'carte, les étudiants, les salariés d'une entreprise ayant mis en place un PDE conventionné avec GA.

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique /service de location de velos

mobili'cycle / Tarifs de location des accessoires

	Montant HT	Taux de TVA applicable	Montant de TVA	Montant TTC
Sacoches doubles				
1 mois	3,33 €	20%	0,67 €	4,00 €
3 mois	5,83 €	20%	1,17 €	7,00 €
6 mois	8,33 €	20%	1,67 €	10,00 €
Remorques Enfants max 40kg				
1 mois	16,67 €	20%	3,33 €	20,00 €
3 mois	45,83 €	20%	9,17 €	55,00 €
6 mois	83,33 €	20%	16,67 €	100,00 €
Sièges Bébé				
1 mois	4,17 €	20%	0,83 €	5,00 €
3 mois	11,67 €	20%	2,33 €	14,00 €
6 mois	22,50 €	20%	4,50 €	27,00 €

mobili'cycle / Tarifs assurances

	Montant HT	Taux de TVA applicable	Montant de TVA	Montant TTC
Assurances et Assistance VAE				
6 mois	25,00 €	20%	5,00 €	30,00 €
Assurances Vélo classique				
6 mois	15,00 €	20%	3,00 €	18,00 €

Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle billettique /service de location de velos

mobili'cycle / Autres tarifs applicables

	Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Montant TTC
NETTOYAGE				
Nettoyage complet	19,17 €	20%	3,83 €	23,00 €
Nettoyage partiel	10,83 €	20%	2,17 €	13,00 €
Forfait logos	5,00 €	20%	1,00 €	6,00 €
Forfait peinture	166,67 €	20%	33,33 €	200,00 €
Pénalités de retard (par semaine de retard emtamée)	12,50 €	20%	2,50 €	15,00 €
FRAIS DE RECOUVREMENT				
Classiques	166,67 €	20%	33,33 €	200,00
Frais de recouvrement VAE	583,33 €	20%	116,67 €	700,00
REMPLACEMENT ET REPARATION				
= Prix HT de la pièce franco de port + + main d'œuvre en temps passé à 16,7€ HT/h		20%		

**Gamme Tarifaire applicable à la mise en service de la nouvelle
billettique /Service parc'velo de la GARE**

	Montant HT	Taux de TVA	Montant de TVA	Montant TTC
abonnement 1 mois	0,00 €	20%	0,00 €	0,00 €
abonnement 1 an	0,00 €	20%	0,00 €	0,00 €